

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1074

Artikel: Nouvelle loi : l'avenir des radios locales
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir des radios locales

Une loi fédérale sur la radio et la TV va entrer en vigueur le 1^{er} avril: c'est ce texte qui autorise désormais la publicité le dimanche sur le petit écran et précise les règles de parrainage des émissions TV. Et c'est lui aussi qui devrait permettre de régulariser la situation des radios locales, qui sont depuis huit ans au bénéfice d'une concession provisoire, en leur accordant des autorisations définitives

(jg) L'avenir des radios locales dépend de trois éléments principaux, qui ne sont pas encore réglés.

L'attribution des fréquences

Deux modèles de répartition ont été mis en consultation par le département d'Adolf Ogi. Le premier prévoit une situation à peu près inchangée, avec une couverture nationale des premiers programmes de la SSR et une meilleure allocation des fréquences disponibles. Le second propose une réduction du nombre de radios locales avec des zones de diffusion largement agrandies.

Le premier modèle a la préférence d'une station comme Acidule, à Lausanne, car il permet de maintenir des radios orientées sur la couverture des événements locaux et évite une concurrence avec la SSR. L'Association romandes des radios locales préfère quant à elle le second modèle. Ce serait l'occasion d'asseoir quelques grosses stations disposant de moyens plus conséquents. Il faut remarquer que, dans cette hypothèse, une des trois radios genevoises disparaîtrait ainsi qu'un des émetteurs zurichois. Il ne resterait plus qu'une station sur la rive vaudoise du Léman alors qu'aujourd'hui, si Radio L a disparu, sa fréquence reste disponible pour

une éventuelle deuxième radio lausannoise.

Il se murmure que la situation serait moins tendue si les PTT, lors d'une conférence internationale sur la répartition des fréquences qui s'est tenue il y a quelques années, avaient mieux négocié pour permettre à la Suisse d'obtenir plus de longueurs d'ondes...

La zone de diffusion

En Suisse romande, l'insertion dans sa zone de diffusion dépend d'abord de la géographie. Une radio dans une zone de montagne, Alpes ou Jura, aura moins de concurrents à affronter. En fait, plus elle est loin du bassin lémanique, de cette quasi radio régionale qu'est la SSR, et de la présence obsessionnelle des concurrentes françaises, et mieux c'est. Enfin, rien de tel que l'appui d'un journal local, surtout s'il est dans une situation de quasi-monopole. Le média parlé se transforme en une extension, un relais du média écrit. L'alternative réside dans un fort soutien des communes et des autorités de la zone de diffusion; la radio locale devient alors l'émanation d'une région.

Rien de tel naturellement à Genève et à Lausanne. Les radios locales s'y débrouillent seules dans un environnement difficile. Pourtant la forte implantation d'une radio comme Acidule qui laboure depuis huit ans sur le terrain local devrait déboucher à terme sur des solutions impliquant une participation plus forte des pouvoirs publics.

Le marché publicitaire

Le gâteau de la pub se rétrécit et dans des situations de restrictions budgétaires, les annonceurs se rabattent sur le plus sûr, la presse écrite, au détriment du plus incertain, les radios locales. La méconnaissance du marché est sans doute une des principales faiblesses des stations privées en Suisse. Elles ont investi dans le matériel et dans la diffusion et fort peu dans le commercial et le marketing. Dino Bornatico, le président de l'Association suisse des radios pri-

vées, un organisme en fait exclusivement alémanique, faisait remarquer dans un récent entretien au journal *Telex* qu'il faut, dans les médias, investir entre 60 et 80% du capital dans la promotion et les études de marché.

Quelle radio locale sait aujourd'hui quel est le taux d'écoute de chacune de ses émissions et quel est la composition de son public? Probablement fort peu en Suisse romande. La SSR effectue des sondages que les radios locales peuvent acquérir, mais ils n'entrent pas suffisamment dans le détail. Les sondages coûtent cher; mais c'est sans doute cette précieuse information qui fait aujourd'hui le plus défaut. Seules ces données permettraient aux directions de s'orienter face aux auditeurs et de convaincre les annonceurs de l'intérêt de leurs engagements. ■

MÉDIAS

Il y avait deux quotidiens catholiques: la *Basler Volksblatt*, pour les deux Bâle, et la *Nordschweiz* (4000 abonnés) pour le Laufonnais bernois. Ils fusionnèrent en 1982, mais le tirage de 11 000 exemplaires et les subventions des Eglises catholiques des régions couvertes par le journal ne suffirent plus. Le 1^{er} septembre, la *Nordschweiz - Basler Volksblatt* sera absorbée par le quotidien de Bâle-campagne *Basellandschaftliche Zeitung* qui espère ainsi augmenter son tirage et se faire une place dans le Laufonnais qui rejoindra prochainement le demi-canton des bords du Rhin.

Nouveautés dans la presse quotidienne de gauche suisse-alémanique, naissance de *DAZ*, à la suite du *Volksrecht* (ZH) et surtout magnifique aventure pour le moins faible, la *Berner Tagwacht*, autogérée, qui change d'imprimeur, passe à la publication assistée par ordinateur et se prépare à fêter le centenaire de sa fondation. Les investissements de 230 000 francs pour la technique ont été financés par une augmentation du capital actions.

Les cantons de Suisse centrale veulent tous disposer d'une radio cantonale. Après Lucerne, Zoug et Schwyz, c'est maintenant Uri qui envisage demander une concession et de se lancer sur les ondes au printemps 1993.

Quelle ivresse ?

Comme chaque année en février, grand afflux de statistiques policières, fédérales, cantonales et communales. Au chapitre des causes principales d'accidents mortels de la circulation, la gendarmerie vaudoise a constaté que l'excès de vitesse a cédé la première place à l'abus d'alcool. Ce qui se passe de commentaires, y compris dans *24 Heures* (29.2.92), où G.M. Bécherraz tartine en revanche longuement sur «la relation tumultueuse que les Vaudois entretiennent avec les limitations de vitesse». Avec le vin, la relation est évidemment plus harmonieuse. ■